



Ngaoundéré -Touboro

23 morts dans un accident de la circulation

P. 6

L'œil DU Sahel

Directeur de la Publication : Guibaï Gatama

400 FCFA

Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1172 du vendredi 25 janvier 2019

ENTRETIEN

Les confidences de l'ancien chauffeur de Biya et Ahidjo

P. 5



Bouba Agoula, la mémoire du palais de justice de Ngaoundéré

Lire le portrait de cet interprète polyglotte qui cumule 28 années de service dans les prétoires. P. 11



Manguirlda

03 morts dans une attaque armée

P. 3

Ligue des champions Coton sport réclame l'élimination d'Asante Kotoko

P. 12

Enquête

Batailles de factions à l'Ordre national des pharmaciens

P. 4



Télécommunications

L'opérateur israélien Gilat Télécoms devient partenaire technique de Nexttel

P. 9

INSÉCURITÉ DANS L'ADAMAOUA. Ce budget qui se veut annuel est destiné à la prise en charge des comités de vigilance.

L'élite de Nyambaka mobilise 14,5 millions FCfa

Par Bertrand Ayissi

Avant que les projecteurs ne se braquent véritablement sur les problèmes d'insécurité dans l'Adamaoua, l'élite de Nyambaka s'était déjà discrètement mobilisée sous l'impulsion de Nana Ismaïla, actuel sénateur. Le 10 mars 2017, une réunion sur l'insécurité se tenait à Wassandé, à la suite d'une tournée de sensibilisation de l'Association des chefs traditionnels de 3e degré de l'arrondissement de Nyambaka (Actan), effectuée en novembre 2016. «Nos villages vivent sous la menace des coupeurs de route, ce qui se traduit par des prises d'otages contre paiement de fortes rançons ou d'assassinats. Ce phénomène qui perdure depuis plusieurs années déjà a entraîné une forte baisse de l'économie de l'arrondissement de Nyambaka. Plusieurs campements de bergers et villages enclavés ont été abandonnés par les éleveurs qui ont préféré se réfugier avec leurs familles dans des villages protégés par des détachements de militaires. Les éleveurs nomades constituant la majorité des clients des marchés périodiques et des petits commerces ont fui le département de la Vina pour d'autres contrées», se lamentait-on. Au niveau des marchés à bétail, les animaux se vendent maintenant au tiers de leurs prix réels, entraînant de facto une baisse généralisée du pouvoir d'achat. Certes, l'état a mis à la disposition des villages des détachements de militaires qui interviennent nuit et jour pour assurer la sécurité. Mais, les populations ne pouvaient pas non plus continuer à se cantonner dans la



L'élite de Nyambaka debout contre l'insécurité...

position de bénéficiaires», pourrait-on lire dans le procès-verbal de la réunion du 10 mars 2017.

La situation jugée alarmante par l'élite de Nyambaka, fera appel à une solution des plus astucieuses : le recours aux «GAW», des chasseurs traditionnels. «Le 04 octobre 2018, pendant la campagne pour l'élection présidentielle, toutes les élites de Nyambaka se sont retrouvées à Ngaoundéré, pour voir ce qu'il faut faire face à l'insécurité. On a donc trouvé deux grandes solutions. La première, en tant que musulmans, c'est la prière. La deuxième solution, c'est que ne pouvant pas déménager et fuir nos villages, nous avons décidé de combattre les ravisseurs en réveillant les comités de vigilance que le gouvernement a mis en place. À côté des comités de

vigilance, on a cru bon de faire venir les chasseurs traditionnels pour aider les comités de vigilance et les éléments du BIR et BIM qui sont affectés dans différentes localités de notre arrondissement. Ce, à l'exemple du département du Mayo-Banyo qui a expérimenté cette méthode qui s'est avérée efficace», faisait savoir le sénateur Nana Ismaïla. avant de préciser : «Ces chasseurs traditionnels nous viennent de la zone entre Garoua et Touboro, dans la région du Nord. On les recrute, ils ont un salaire. L'argent qu'on cotise, c'est pour les payer, motiver les comités de vigilance et éventuellement, nos forces de défense. Nous faisons tout cela pour accompagner le gouvernement dans sa mission régalienne d'assurer la sécurité des populations». Ces chasseurs, jeunes de moins de 30 ans, sont très solides et courageux, affirme-t-on.

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS

L'arrondissement de Nyambaka a, de fait, été divisé en quatre secteurs : Nyambaka, Kognoli, Wassandé et Dibi. Un budget annuel de 14 500 000 FCfa a été voté pour notamment acquérir six motos, apporter un appui logistique aux éléments des forces de défense et de sécurité et aux comités de vigilance, et gérer les émoluments des 16 GAW au total. «Sous l'impulsion du sénateur Nana Ismaïla, nous avons tenu une réunion à Ngaoundéré, pour affiner notre stratégie. C'est ainsi que nous avons décidé d'engager les chasseurs traditionnels, dont quatre, par secteur, à raison de 40 000 FCfa de salaire mensuel par élément. Donc, nous dépensons 160 000 FCfa de salaire par secteur, le mois. Parallèlement, nous avons tenu une autre réunion à Nyambaka, le 04 novembre 2018, sous l'impulsion de Abdoul Harim qui est le président de notre association des ressortissants de l'arrondissement de Nyambaka. Nous avons

donc fixé des taux; chaque secteur devrait cotiser la somme de 1,9 million FCfa. Et les élites de l'arrondissement qui se trouvent à Garoua devaient cotiser un million FCfa; celles de Yaoundé, 1,5 million FCfa; celles de Douala, un million FCfa; celles de Ngaoundéré, un million pour faire face au problème de l'insécurité. C'est ce qui donne la somme de 14 500 000 FCfa. Notre objectif est également d'aider le BIR et la BIM, car nous devons équiper chaque secteur en motos», explique Mohamadou Bassirou, responsable du secteur de Dibi.

En tout cas, l'adhésion des populations de Nyambaka est parlant à travers les contributions. Une réunion d'évaluation de l'activité des différents secteurs, tenue à Ngaoundéré, le 23 janvier dernier, l'a révélée. «Actuellement, dans le secteur de Kognoli, nous avons cotisé une somme de 1 205 000 FCfa. Les chasseurs traditionnels sont arrivés le 23 janvier dernier. Nous avons recensé environ huit villages. Le 21 janvier dernier, nous avons tenu une réunion avec tous les chefs de villages qui nous ont rassuré qu'ils vont tous verser leurs contributions dans un délai d'une semaine. Par ailleurs, il y en a qui n'ont pas encore totalement contribué et assurent le faire dans de brefs délais. Les chasseurs traditionnels ne resteront pas seulement à Kognoli; ils vont sillonner tout le secteur. Nous allons, par ailleurs, revitaliser notre comité de vigilance», confie Iya Bello, responsable du secteur de Kognoli.

L'EXEMPLE DE WASSANDÉ

Les GAW ont déjà pris position dans le secteur de Dibi. Les cotisations sont, pour le moins, timides. «Nous avons dénombré 16 villages et à ce jour, il n'y en a que six qui ont cotisé. Nous avons eu 760 000 FCfa. Mais les promesses sont plus ou moins fermes. En ce qui concerne les dépenses, nos chasseurs traditionnels sont arrivés le 03 jan-

vier dernier. Évidemment, nous avons pris des mesures pour leur acheter le nécessaire parce qu'ils sont venus les mains vides. Nous avons donc acheté des arcs et autres à hauteur de 40 000 FCfa; ils n'avaient pas aussi le minimum comme les réchauds, les marmites... Nous avons donné 15 000 FCfa au monsieur qui les a fait venir de Garoua; et à eux-mêmes, on a donné une avance sur salaire, donc 160 000 FCfa. Nous avons donc dépensé au total 220 000 FCfa. Nous allons voir comment on pourra leur donner au moins des sacs de riz. On leur a demandé de sillonner tous les villages de notre secteur et les villageois sont contents. Pour le premier mois, ils devaient s'imprégner du secteur pour qu'à partir de février 2019, ils agissent sous le joug du chef du BIR», déclare Mohamadou Bassirou, responsable du secteur de Dibi.

Dans le secteur de Nyambaka, une moto a été achetée depuis un an. Les élites l'ont mise à la disposition des éléments du BIR, pour appuyer le combat contre l'insécurité, a-t-on appris. Mais s'il y a un secteur qui se démarque, c'est bien celui de Wassandé. «C'est une forme de défense populaire que nous faisons aux côtés du gouvernement. Car on parle de collaboration de la population. Le secteur de Wassandé a commencé le premier; ils sont très dynamiques de ce côté. Et ça marche avec les éléments de l'armée qui y sont en poste. Tous les secteurs devraient s'en inspirer», recommande le sénateur Nana Ismaïla. De fait, Wassandé bat le record des contributions. «Après les différentes réunions que nous avons eues, à notre niveau, nous avons choisi le système de cooptation pour la mobilisation des fonds. Donc, on a ciblé un certain nombre de personnes à Wassandé, à qui on a proposé des montants à cotiser. Depuis octobre 2018, nous avons mobilisé la somme de 1 795 000 FCfa. On a acheté une moto pour les éléments du BIM qui sont sur place. Avec ces forces de défense et de sécurité, chaque fois, les chasseurs vont faire la patrouille dans les villages Katil, Mangoli, Wassandé, etc. En tout cas, ils travaillent tous en synergie, même avec les nouveaux éléments du BIR; il y a une bonne collaboration. On a fait venir les chasseurs traditionnels depuis novembre 2018. À ce jour, certaines personnes n'ont pas encore versé leurs contributions, mais ils ne tarderont pas», indique Hamadama Hassan, responsable du secteur Wassandé, non moins député suppléant Rdpc de la Vina. En tout cas, l'élite de Nyambaka, plus que jamais déterminée à tordre le cou à l'insécurité, compte cotiser la somme de 14,5 millions FCfa chaque année, tant que le phénomène persistera. ■

L'oeil DU SAHEL
Trihebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun
Autorisation N°00019/RDDJ/106/BASC
Siège : Yaoundé - Tél. : 243 57 99 11
E-mail : loeildusahel100@yahoo.fr / loeildusahel@gmail.com

Directeur de la Publication
GUIBAÏ GATAMA, Tél. : 699 92 32 70

Conseillers du Directeur de la Publication
David WENAI, Tél. : 699 92 32 71
Francis EBOA, Tél. : 699 10 48 45
ALKALI, Tél. : 699 83 33 06

Chargé de Mission
Juste Martial ZAMEDJO, Tél. : 697 20 12 05

Directeur de l'Édition
Damien KIDAH, Tél. : 675 24 99 59

Rédacteur en chef
GUIBAÏ GATAMA

Coordonnateur de la rédaction :
Yanick YEMGA, Tél. : 697 95 63 67

Coordonnateurs adjoint de la rédaction :
Nadine NDJOMO, Tél. : 697 20 80 82
Bertrand AYISSI

Secrétaire de rédaction :
Francky Bertrand BENE, Tél. : 677 12 06 41

Chefs de Rubriques :
Politique et Actualité : Yanick YEMGA
Economie et Vie des entreprises :
Brice R. MBODIAM, Tél. : 696 63 06 63
Santé : Olive ATANGANA, Tél. : 699 36 43 03
Culture et Sport : EBAH ESSONGUE
SHABBA, Tél. : 696 07 75 24
Tribunal : Florette MANEDONG, Tél. : 694831773
Environnement : Jean AREGUEMA
Société : Bertrand AYISSI
Reportage et Education : Nadine NDJOMO

Rédaction
Raoul GUIVANDA, Yvonne SALAMATOU,
Florette MANEDONG, Abdoulkarim
HAMADOU, Hamadou BAYAM, ABAKACHI,
Marie Lucie AYAKA.

Agence de l'Adamaoua
Chef d'Agence : Bertrand AYISSI,
Tél. : 696 32 26 35

Agence de l'Extrême-Nord
Chef d'Agence : Jean AREGUEMA,
Tél. : 695 08 69 88

Agence du Nord
Chef d'Agence : David MARTIN,
Tél. : 675 41 73 50
Coordonnateur :
Innocent YOUNDA, Tél. : 655 74 18 42

Agence de Douala :
Chef d'Agence : ALKALI, Tél. : 699 83 33 06

Collaboration
Issa BATAN, Dominique M. MODO,
Douworé OUSMANE, LIKAMATA,
Aliou DJARIDA, WASKIRANG

Chroniqueurs
MOHAMADOU TALBA
BANA BARKA

Infographie
Damien KIDAH
Juste Martial ZAMEDJO

Caricatures
Jean Aimé ESSAMA (J@imes),
Tél. : 699 59 87 82

Responsable des Abonnements et de la maintenance :
Lazare KALDAPA VETCHE, Tél. : 674 99 40 71

Responsables du suivi administratif :
Pierre Célestin OLINGA, Tél. : 674 58 86 30
Nadège BIMOGO, Tél. : 696 70 31 49

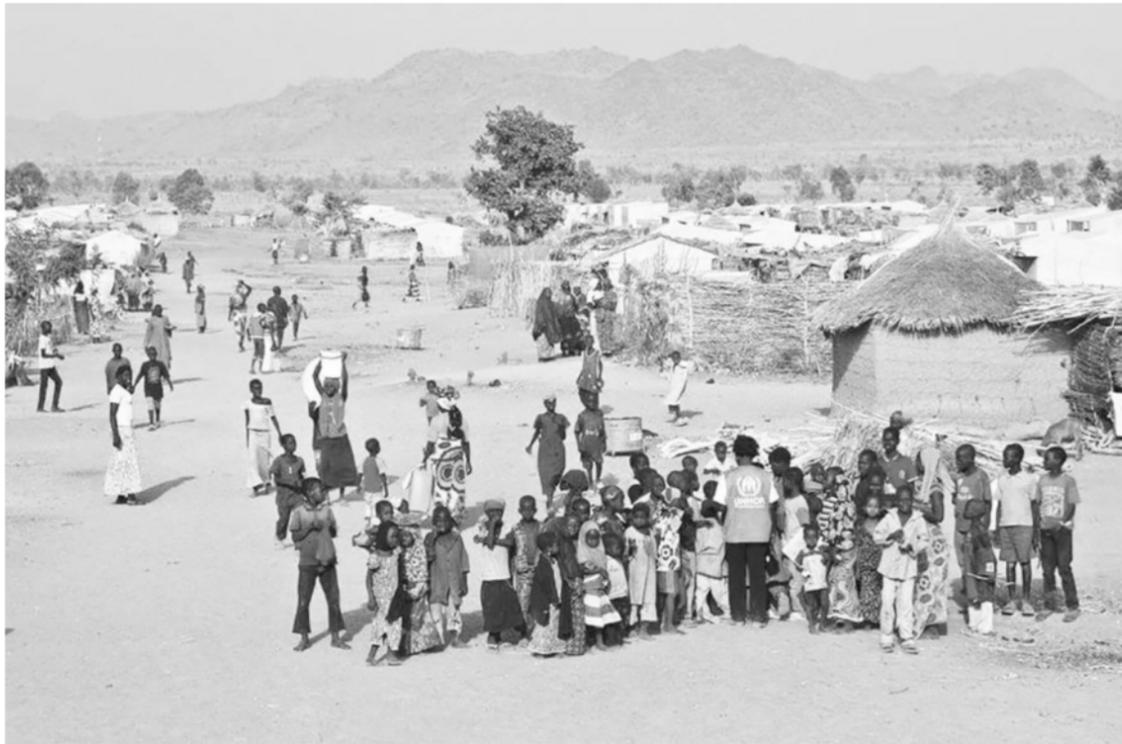
Imprimerie
MACACOS - Tél. : 679 06 32 39

MANGUIRLDA. C'est la première attaque du genre dans cette localité montagnaise.

03 morts dans une attaque armée

Par Jean Areguema

L'attaque survenue dans la nuit du 23 au 24 janvier 2019 à la paroisse catholique de Manguirila-Douroum dans l'arrondissement de Méri, département du Diamaré, s'est déroulée aux environs d'une heure. Selon des sources sécuritaires, 07 individus armés de fusils ont fait irruption dans l'enceinte de cette paroisse où résident des prêtres de différentes nationalités. Il s'agit d'Eden, Américain, originaire de la Californie, vicaire général de la congrégation, Jacob Bea, congolais, superviseur général de la congrégation et Machim Béa, curé de la paroisse. Lui aussi est de nationalité congolaise. Les assaillants ont déposé une somme d'argent en espèces notamment 1060 euros, 600 dollars américains, 150 livres sterling, 30 000 Fcfa et des téléphones portables. Dans leur fuite après avoir commis le forfait, ils ont été pourchassés par des populations sorties massivement porter secours aux prêtres. L'accrochage entre les deux parties s'est soldé par trois morts



Le camp des réfugiés de Minawao.

parmi les populations. Il s'agit de Wounoumar Bref, Katfché Kawaimey et Altsa Magouling. À ce bilan s'ajoute dix blessés dont un grave évacué à l'hôpital régional de Maroua. Quant aux assaillants, trois d'entre eux ont

été arrêtés par les populations. Ce sont les nommés Ali Boukar, Allawadi et Yanoussa Seyo. Ce dernier est un réfugié nigérian vivant au camp des réfugiés de Minawao. Il avait en sa possession un fusil AK47, des

machettes et des couteaux. Ils ont été conduits à Maroua pour exploitation.

D'après nos sources, les assaillants ont attaqué la paroisse dans le but de déposséder les prêtres de l'argent qu'ils

avaient déchargé quelques jours plus tôt. L'argent était destiné au financement du projet de la taille des pierres que les missionnaires mettent en œuvre dans cette localité de Manguirila. C'est le prêtre américain Eden qui a été particulièrement ciblé par les malfrats.

Jusqu'au moment où nous allions sous presse, aucune information ne confirme l'appartenance des assaillants au groupe terroriste Boko Haram qui commet des exactions dans la région de l'Extrême-Nord. Mais pour les populations, la présence parmi ces derniers d'un réfugié vivant du camp de Minawao est un indicateur qui donne un mauvais signal aux prêtres. Pour elles, les assaillants sont arrivés non seulement pour emporter de l'argent, mais aussi pour tâter le terrain en vue de planifier l'enlèvement du prêtre américain. ■

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2018. Moins de femmes ont été inscrites sur les listes électorales que les hommes.

La salle de veille et d'alerte des femmes livre son rapport

Par Florette Manedong

Dans le cadre de son programme de prévention des violences électorales au Cameroun, Women International League for Peace and Freedom (Wilpf) Cameroon et la plateforme «femmes camerounaise pour des élections pacifiques» ont mis sur pied une salle de veille et d'alerte des femmes dont le but est de sensibiliser et d'éduquer les populations aux enjeux de la préservation de la paix notamment pendant le processus électoral et relayer les cas de violences identifiés aux autorités compétentes pour action. C'est dans ce but précis qu'elle a organisé mercredi 23 janvier dernier à Yaoundé, un atelier de présentation du rapport de l'observation des violences lors de l'élection présidentielle 2018.

Cette activité a eu pour objectif de rendre compte du fonctionnement de la salle de veille et d'alerte des femmes avant, pendant et après l'élection présidentielle de 2018 ; présenter le rapport notamment les éléments conflictogènes et les cas de violences relevés et présenter les recommandations formulées. Ainsi, au terme d'un long processus au terme duquel, des informations ont été collectées via le centre d'appel au 8243, le numéro vert gratuit accessible aux abonnés MTN et Camtel l'observation de la pla-



Le panel.

teforme a permis de constater que l'environnement était peu propice à la participation des femmes.

Pendant la phase pré-électorale, moins de femmes ont été inscrites sur les listes électorales que les hommes, ce qui peut être, selon l'Ong, attribué entre autres aux mauvaises pratiques culturelles qui placent les femmes à l'arrière-plan de la politique. Sur le terrain, de jeunes filles de différentes familles se sont plaintes auprès des observatrices de l'Ong à Ngaoundéré qu'elles subissaient des intimidations de leurs

parents qui ne veulent pas entendre parler d'un autre parti que celui qu'ils soutiennent.

Le jour du scrutin : des 49,64% de cas de violence observés le 07 octobre 2018 soit 207 cas, 82 cas (39,61%) sont des violences électorales faites aux femmes, regroupées en violences physiques (29 cas, soit 35,37%), psychologiques et verbales (52 cas soit 63,41%), mais aussi, sexuelles (1 cas, soit 1,22%). A l'Est, au Nord et dans l'Adamaoua, des électrices ont été interdites de sortir par leurs maris pour se rendre au bureau de vote. De même, cer-

taines ne sachant ni lire, ni écrire ont été insultées et tournées en dérision pour avoir sollicité de l'aide et de ce fait, certaines n'ont pas pu voter.

Pour la phase post-électorale, «une femme nous a rapporté qu'il lui était désormais interdit par son mari d'exercer toute activité militante et de communiquer, interagir avec d'autres militants de son parti politique», a précisé Sylvie Ndongmo, présidente de Wilpf Cameroon. Pour ne plus faire face à un tel état de chose, des recommandations ont cependant été formulées à l'endroit du gouvernement, d'Elécam, des partis politiques, des acteurs de la société civile, des médias et tous les acteurs du processus électoral. Quelques-unes, formulées à l'endroit du gouvernement et d'Elécam portent sur la prise en compte des recommandations faites par différents acteurs afin de garantir un climat plus inclusif et apaisé pendant les prochaines échéances électorales. Procéder à une révision consensuelle de certaines dispositions du code électoral afin de corriger les irrégularités et réduire les cas de violences électorales et communiquer amplement sur les dispositions de transfert permettant aux personnes déplacées à l'intérieur du pays de voter et réguler le retrait volontaire des candidatures. ■

SATOME.

Un paysan abattu par Boko Haram

Par D. M.

Abba Satomi, 45 ans, résidant dans la localité de Satomé par Tokomari, a été abattu dans la nuit du 23 janvier dernier à son domicile par deux hommes armés. À en croire diverses sources, les assaillants lui ont tiré une balle dans le dos et une autre dans l'avant-bras. «Je me trouvais dans ma maison située à quelques mètres du domicile du défunt quand j'ai entendu des cris sortant de là. C'est son épouse et ses enfants qui criaient. Je suis sorti et me suis caché. Mes éléments de service cette nuit-là m'ont téléphoné pour en savoir plus sur l'origine des coups de feu. Je le leur ai indiqué et leur ai aussi suggéré de crier pour les effrayer. Voilà comment les agresseurs ont quitté le village», se souvient Madi Alhadji, président du comité de vigilance de Satomé. Dans leur fuite, les malfaiteurs ont emporté avec eux la moto du fils du défunt.

En attendant la création d'un poste militaire et l'affection des hommes armés dans la localité, le village redoute une autre attaque. Il faut souligner que la localité de Satomé est située à quelques encablures de Tokomari dans l'arrondissement de Kolofata. ■

ENQUÊTE. Une guerre de camps empêche la tenue de l'assemblée générale devant élire le nouveau bureau.

Batailles de factions à l'Ordre national des pharmaciens



xxxx

Par Olive Atangana

C'est un peu l'impasse à l'Ordre national des pharmaciens du Cameroun (Onpc). Les cinq candidats qui se bousculent pour le fauteuil de Président rongent leurs freins, en attendant la probable tenue de l'Assemblée générale électorale (AGE). Après trois rendez-vous manqués, la date et le lieu de la prochaine tenue de cette assise restent inconnus. La dernière tentative d'organisation de l'AGE, ayant fait chou blanc, la décision revient désormais au ministre de la Santé publique (Minsanté), souffle une source interne au Conseil de l'Onpc.

COUP DE THÉÂTRE

Prévue pour le 15 janvier 2019, tout semblait pourtant prêt pour la tenue effective de cette AGE. L'autorisation de manifestation publique avait même été délivrée par l'autorité administrative à travers le Président sortant le Dr Hiag Prosper, dont le mandat a expiré depuis février 2018. Mais le jour dit, coup de théâtre ! La réunion a été interdite par le sous-préfet de Yaoundé 1er, Nana Cosmas Thierry. L'Onpc a en effet reçu notification ce matin-là, d'une annulation de la précédente décision. «*Est et demeure rapporté pour menace de trouble à l'ordre public, le récépissé de déclaration de réunion publique du 09 janvier 2019 délivré au Conseil National de l'Ordre du Cameroun représenté par le Dr HIAG Prosper, relatif à la tenue de son Assemblée générale électorale prévue le 15 jan-*

vier 2019», peut-on lire sur le document signé du sous-préfet, datée du 14 janvier.

Une sentence prise sur la base des documents des récriminations formulées par une partie des membres de l'Onpc. «*Des pharmaciens sont allés se plaindre que c'est une AG à problème. Le sous-préfet a donc décidé de l'annuler pour troubles à l'ordre public*», explique un pharmacien. Non content, le conseil de l'Ordre a à son tour saisi le nouveau Minsanté, Manaouda Malachie lui indiquant que tout part d'une erreur de son prédécesseur. Dans un courrier adressé au Conseil, André Mama Fouda avait instruit à la présidente des assemblées la tenue des AG ordinaires (AGO) et AGE or la première avait déjà été organisée au mois de novembre 2018 et dont il avait déjà reçu le rapport. «*L'ancien ministre avait reconnu son erreur et nous avons envoyé un nouveau courrier pour correction. Entre temps, on l'a enlevé, mais le nouveau ministre est au courant. Il a toute les décharges*», explique un membre de l'Onpc.

TRACTATIONS JUDICIAIRES

Quoi qu'il en soit, en réalité, cette décision de l'autorité administrative est venue trancher le bras de fer qui se jouait en sourdine, entre la présidente des assemblées de l'Ordre et le Collectif des pharmaciens, représenté ici par le Dr Francis Mveng. Selon une notification d'huisier de justice datant du 08 janvier 2019 et servie à la présidente des assemblées, le

Dr Chantal Eteki Ekindi, ce collectif demandait non seulement de reporter l'AGE du 15 janvier en fin de semaine, conformément aux usages de l'ordre, mais aussi et surtout, afin de permettre la participation d'un plus grand nombre de pharmaciens, l'AG étant électorale. «*Nous pensons que vous n'avez pas été mise au courant de toutes ces informations par le bureau sortant de l'Ordre et nous souhaitons vivement que vous fassiez œuvre utile en apportant les correctifs attendus*», précise le collectif. Mais à l'analyse, «*ce collectif des pharmaciens, proche du Samson Ndombo Koki était une stratégie pour rééquilibrer les règles du jeu qui semblent acquises au candidat soutenu par le conseil sortant et le bureau des Assemblées*», souffle-t-on.

Ce d'autant plus que ce sont ces deux entités qui organisent les élections auxquelles se présente le vice-président sortant de l'Onpc, le Dr Ampoam Christophe. Seulement, cette requête du Collectif est demeurée infructueuse. C'est sans doute ce refus qui a mis le feu aux poudres. Dans la lettre du 27 décembre 2018 les convoquant à cette AG reçue par les Pharmaciens, la Présidente des Assemblées annonce une AGE uniquement et non les deux AG, c'est-à-dire l'AGE et l'AG ordinaire, tel qu'instruit par André Mama Fouda le 05 décembre 2018. Le Collectif des pharmaciens a donc entrepris d'adresser une dernière «*sommation au Dr*

Chantal Eteki Ekindi, présidente des assemblées de l'Ordre du Cameroun où étant et parlant comme dessus, de reporter la tenue de l'assemblée prévue le mardi 15 janvier 2019 à Yaoundé (...) faute par elle d'obtempérer à la présente sommation, mes requérants entreprendront toute action de droit à son encontre», stipule celle-ci datée du 09 janvier. Toute chose qui ne semble pas convaincre. «*Les dissidents jouent les légalistes. Ils disent que le Minsanté a ordonné la reprise de l'AGO. Pour eux, en le demandant, le ministre ne reconnaît pas le quitus donné au conseil sortant à l'AGO de novembre. Espérant ainsi qu'en cas de reprise de cette AGO, le quitus sera d'office refusé et seront d'office éliminés de la course tous ceux qui y étaient : Ampoam, Hiag, Yissibi*», confie un cacique de l'Ordre.

CRISE

«*En fait, ceci est l'œuvre de l'une des factions qui veulent entrer au bureau. Derrière ce plan, c'est une bataille pour contrôler le nouveau conseil*», explique une source. mais, la loi de l'omerta est de rigueur. Pour le Collectif des Pharmaciens, le Dr Mveng n'a pas souhaité s'exprimer sur les motivations de l'action dudit Collectif qu'il représente. «*À ce stade de la lutte, il faut être prudent*», a-t-il simplement indiqué. Du côté de l'Ordre, l'on se refuse aussi à toute déclaration. «*L'autorité administrative a pris sur elle de prendre une décision au vu des éléments qu'elle avait. Je n'ai pas à dire si elle a bien agi ou pas. Je ne peux pas être juge de son action. Je suppose qu'elle a fait des choses en âmes et conscience par rapport à ce qu'on lui a présenté*», fait savoir le Dr Ampoam Christophe. Cependant, l'arbitrage du Minsanté est requis face à ce qui s'apparente aujourd'hui comme un imbroglio au sein de l'ordre, né à la suite d'une guerre de camps. «*Ils sont allés voir le ministre pour arbitrage. Ce dernier leur a dit qu'il ne peut pas aller à l'encontre de la décision de l'autorité administrative*», souffle un fonctionnaire proche du dossier. Pour l'heure, nos informations font état de ce que la Présidente des assemblées va convoquer dans les prochains jours, une réunion élargie aux dissidents pour dénouer la crise.

C'est depuis le mois de novembre 2018 que la tenue

de la 1re AG a été renvoyée au 15 décembre 2018. Elle a à nouveau été renvoyée au motif de quorum non atteint. Prévue le 15 janvier 2019, elle a purement été interdite pour troubles à l'ordre public. À ce jour, aucune date n'a encore été communiquée. Les tractations ont cours en vue d'une sortie de crise. En tout cas, cinq candidats se bousculent à ce poste dont le mandat est de trois ans. Il s'agit du Dr Ampoan Christophe (Vice-président sortant qui se présente comme le candidat de la «*Continuité-Modernité-Intégration*»); du Dr Yissibi Pola Emilienne (Secrétaire générale sortante); du Dr Ndombo Koki Samson; du Dr Nana Franck (Directeur chez le grossiste Ubipharm et affirme être «*Le meilleur choix*») et du Dr Ngoule Charles Christian (qui milite pour «*Une pharmacie camerounaise sans contrebande pour un pharmacien épanoui*»).

CONSÉQUENCES ET ALTERNATIVES

Le bail de Dr Hiag Prosper est peut-être fini du point de vue légal, mais il trône toujours le fauteuil si convoité de président de l'Onpc. Depuis l'expiration de son mandat en février 2018, celui-ci a été prorogé une première fois pour une durée de six mois, puis pour une autre de trois par le Minsanté d'alors. Cette situation de crise n'est pas sans conséquences sur le fonctionnement de l'Ordre qui s'en trouve ainsi bloqué. Ensuite, le mandat du bureau sortant étant terminé, «*on expédie les affaires courantes uniquement. Ceux qui ont fait interdire cette AG sont simplement irresponsables. Ils diffèrent la date à laquelle ils auraient pu être élus pour gérer comme ils pensent*», regrette un cacique de l'Ordre. Et d'après lui, des alternatives s'offrent néanmoins à tous. «*Après l'échec de la dernière AG qui devait être la dernière, soit le ministre ferme les yeux et laisse le bureau fixer une nouvelle date en tenant compte des griefs de ceux qui ont bloqué cette AG, soit il reprend la gestion de l'ordre et fixe lui-même le calendrier des activités jusqu'à la nouvelle AG qu'il convoquera*», analyse ce pharmacien. Et même ici, rien n'est moins sûr. Puisque «*C'est l'attitude du ministre qui déterminera la suite. C'est une patate chaude pour lui, à peine arrivée dans un secteur où il n'a aucune compétence. Il va se faire piloter par ses conseillers*», pense-t-il. ■

Aboubakar Garba, ancien chauffeur de Paul Biya.

«On m'a soupçonné d'être proche de la famille d'Ahidjo»

Entretien mené par
Bertrand Ayissi

Pouvez-vous nous retracer votre parcours en tant que gendarme ?

Je suis né en 1946 à Tignère. Mon père Mohamadou Abbo, était lamido à Ngaoundéré et on l'a envoyé en exil à Tignère à l'époque. J'avais 18 mois quand mon père est retourné à Ngaoundéré pour son deuxième mandat. Il est décédé le 04 janvier 1957, quand j'étais au cours élémentaire 2. Après son décès, je suis resté sans aller à l'école pendant deux ans; personne ne m'avait pris en charge. Heureusement, le feu lamido Iyawa Adamou de Banyo, député à l'époque, m'a récupéré. J'ai donc continué mon école à Banyo, où il était mon tuteur. J'ai obtenu mon Cepe et je suis rentré à Ngaoundéré. Je n'ai pas pu continuer et le 1er avril 1966, j'ai été recruté à la gendarmerie. J'ai travaillé à la garde républicaine. J'étais parmi les éléments qui rendaient les honneurs, gardaient le palais, jusqu'en 1969. J'ai été affecté à la cavalerie où j'ai passé cinq ans, jusqu'en 1974. C'est en service à la cavalerie que j'ai connu le président Paul Biya qui était un grand sportif pratiquant du vélo et montant à cheval. Il venait chaque matin à 6 h pour faire l'équitation; on devait l'accompagner faire l'équitation dans le manège de 6 h à 7 h. Vers la fin de l'année 1974, j'ai été affecté à la présidence de la République, au peloton de protection. Pendant que j'y travaillais, il y a un décret présidentiel qui avait réorganisé la Présidence, créant la direction de la sécurité présidentielle. J'ai donc été affecté comme chauffeur du directeur de la sécurité présidentielle, le colonel Oumarou Djam Yaya. Avant même d'être affecté comme son chauffeur, comme je travaillais à la garde rapprochée du chef de l'État, j'ai eu à faire quelques missions avec lui à l'extérieur du pays comme à l'intérieur. La première mission que j'ai faite, c'était du 1er au 30 avril 1977 en France; le président avait pris son congé et j'étais parmi les éléments qui assuraient sa sécurité. Par la suite, on est parti avec le président à Enugu, où il y avait une conférence sur le bassin du lac Tchad.

Quelle image gardez-vous du président Ahmadou Ahidjo que vous escortiez lors des voyages au Cameroun et à l'étranger ?

Nous assurons sa sécurité, nous étions à côté de lui. Quand il avait besoin de quelque chose, il demandait qu'on appelle ses collaborateurs qui l'accompagnaient. Ce que je peux dire du président Ahidjo, c'est que c'était un homme très calme, un homme qui avait de la hauteur. Je me rappelle que mon premier



Né en 1946 à Tignère, il a servi à la fois les présidents Ahidjo et Biya. Il s'engage en politique dans le Rdpc en 2002, après sa retraite en 2000. Conseiller municipal autrefois à Ngaoundéré, ce gendarme à la retraite revient sur son parcours dans la gendarmerie, ses services à la présidence de la République, le quotidien avec les deux présidents et les raisons de son « limogeage » à la Direction de la sécurité présidentielle.

service, quand on m'a affecté à la Présidence, c'était devant l'entrée du palais, le bâtiment de l'étage. Étant de faction, aux environs de 16 h 30-17h un samedi, j'ai entendu le bruit des pas. Quand je me retourne, je vois le président derrière moi. C'était ma toute première fois de le voir tout près de moi. Je me suis levé, comme j'étais en civil, j'ai enlevé mon bonnet pour le saluer. Il m'a répondu, a fait deux pas, s'est arrêté et s'est retourné pour me regarder. Je me suis dit que c'est parce qu'il ne m'avait jamais vu. Il a continué en faisant des tours dans le jardin. En tout cas, mes camarades et moi étions très rapprochés du président à domicile, lors des sorties officielles et autres.

Pour avoir côtoyé les deux seuls présidents que le Cameroun connaisse jusqu'à ce jour, quelle comparaison pouvez-vous faire des deux hommes ?

Il n'y a pas de différence entre les présidents Ahidjo et Biya. Quand nous étions à leurs côtés, ils avaient confiance. Avec le président Biya, je n'ai pas eu à sortir avec lui parce qu'on m'avait déjà affecté comme chauffeur du président de la République à son arrivée à la Présidence. Mais j'ai conduit Biya, la première fois, en juin 1983. Je me rappelle que c'était le premier jour du mois du ramadan, et moi je suis musulman. J'étais de permanence et on m'a demandé d'apprêter la voiture parce que le président doit sortir. J'ai apprêté la voiture, j'ai garé et j'attendais avec l'aide de camp, le capitaine Alakaï. À 16 h 54, le président Biya est sorti et est entré dans la voiture. Je suis entré moi aussi, j'ai démarré, et dès que nous avons traversé les grilles du palais, avant d'aborder le premier virage à la sortie du palais, je l'ai vu à travers le rétroviseur en train de regarder sa montre. Après, il a dit : « mon rendez-

vous c'est à 17 h et il est 17 h moins cinq ». Quand il l'a dit, j'ai immédiatement commencé à réfléchir par quelle route il fallait passer sans être pris au piège des embouteillages. Il y avait néanmoins deux voitures de sécurité et une voiture de la brigade routière. Heureusement qu'après avoir traversé le centre culturel camerounais, j'ai vu au niveau du carrefour où se trouve l'actuel palais des sports, les feux de signalisation qui étaient au vert; j'ai accéléré pour passer avant le feu orange. Le policier qui était à ce carrefour a aussi remarqué que c'était l'escorte présidentielle. Je lui ai fait un jeu de phare et il a stoppé les véhicules des deux côtés. Nous avons traversé pour passer par le capitole, le ministère de la Santé, le ministère des Postes et Télécommunications, et nous sommes arrivés à la résidence du président Ahidjo à 17 h. Quand le président Biya est sorti, il m'a dit merci. La deuxième fois que l'ai conduit, nous étions à Mvomeka, le 1er juillet 1983. Mais dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, il y avait remise des attributs à trois généraux nouvellement promus : Oumarou Djam, Tataw James et Nganso. En tant que chauffeur, tout comme les autres personnes à son service, il fallait toujours

attendre que le président vous parle. Et vous répondez. Je voudrais vous dire qu'avant même d'être affecté comme chauffeur du colonel Oumarou Djam, on avait effectué une mission à Garoua avec le président Ahidjo. J'étais assis à l'entrée de sa résidence. Aux environs de 16 h, mes collègues avec qui j'étais sont partis. Un des camarades du président Ahidjo est arrivé. C'était généralement à cette heure que ses camarades de Garoua où ceux mêmes de Yaoundé venaient lui rendre visite. Alors, son ami qui s'appelait Babayel arrive. Quand il sort, il me demande en fulfuldé qui sont les personnes qui l'attendent dehors. Du coup, le nom de Babayel a disparu dans ma tête. Heureusement pour moi, je me suis souvenu du sobriquet qu'on lui attribuait toujours quand il était avec l'ancien gouverneur du Nord et Yadji Abdoulaye, à savoir général de Gaulle. En fait on l'appelait comme ça parce qu'il était très grand de taille. Donc, je dis au président Ahidjo que c'est le monsieur que le ministre Yazi Abdoulaye appelle souvent Général de Gaulle qui attend. Le président a éclaté de rire. Il a ri pendant de longues minutes, au point de ne pouvoir me demander de faire entrer le monsieur; il a juste fait un geste de la main. Et quand Babayel est entré, le président Ahidjo lui a dit que même le gendarme connaît que tu es Général de Gaulle.

À quel moment cessez-vous de côtoyer le président Biya ?

Le contact avec le président Biya, ce n'est que quand j'étais chauffeur et je n'ai pas duré à son service. Et c'est en son temps qu'il y a eu l'arrivée des chefs d'États. J'ai eu le contact avec le président Bongo parce qu'on m'avait détaché avec lui pour le sommet de l'Udeac. Il était logé au mont Fébé et c'est moi qui le conduisais. Quand le président Mitterrand est aussi venu en juin 1983, je l'ai conduit. Le 1er juillet 1983, un décret présidentiel m'a affecté à l'ambassade de France. Malheureusement, je n'ai pas trop duré. Quand on m'a rappelé au Cameroun, j'ai été reversé à la gendarmerie le 30 janvier 1984. J'ai été affecté à Garoua, au bureau d'étude et instruction. Et je n'ai pas eu de regrets; je remercie même Dieu. De fait, il y avait trop de soupçons. Car quand on m'a rappelé de Paris, on m'a dit que je n'y ai pas fait mon travail. Je profite de cette occasion pour la vérité. On m'a rappelé pour rencontrer le responsable de la sécurité présidentielle; il m'a dit qu'on m'a envoyé faire le travail, je ne l'ai pas fait. Ils m'ont dit que j'étais toujours avec la famille Ahidjo alors que je n'ai jamais été avec cette famille. C'est le motif qu'on a trouvé pour me rappeler

au Cameroun. Quand je suis rentré ici, c'est après qu'il y a eu le problème du 06 avril. Dieu merci, je n'ai pas été inquiété et je n'ai rien à me reprocher. Il faut souligner que les motifs qu'on a avancés à la sécurité présidentielle étaient très graves, que de dire que j'étais avec la famille d'Ahidjo. Et tout cela, il y avait un gars Bamiléké qui était chauffeur à l'ambassade qui a monté ce coup contre moi. Mais je crois qu'au finish, il m'a fait du bien. Et je n'ai jamais rien eu contre le président Biya. Par contre, j'étais très proche d'Ahidjo. Nous sortions très souvent, parfois, il allait au mont Fébé. Je l'aidais souvent à porter ses documents pour mettre dans la voiture. Je vais préciser qu'au palais, quand vous êtes chauffeur, si n'êtes pas de permanence, après les heures de service, vous rentrez. Mais si vous êtes de permanence, vous dormez.

Après Garoua, comment finissez-vous votre carrière dans la gendarmerie ?

Je suis allé à la retraite le 31 décembre 2000, j'étais adjudant. Je me suis installé à Ngaoundéré. Mais je vais dire qu'aujourd'hui, j'ai mal au cœur en voyant ce qu'est devenu le patrimoine présidentiel dans cette ville. On voit des résidences présidentielles pillées et abandonnées qui faisaient autrefois la fierté de la ville, ça fait très mal. Ailleurs, à Garoua et Maroua, le pavillon présidentiel de l'aéroport est entretenu. Mais à Ngaoundéré, c'est abandonné. Mais je pense que quelque chose peut encore être fait. Je me souviens que j'ai travaillé à la brigade de l'aéroport de Maroua. Il y a une personne qui s'occupait de l'entretien du pavillon présidentiel, qui était en contact avec le gouverneur. On lui donnait des frais d'entretien, il l'avait régulièrement, c'était beau. Si on pouvait faire de même à Ngaoundéré, ce serait bien, car les serpents sont certainement remplis dans ce pavillon.

Que pensez-vous de l'actualité dans l'Adamaoua et au Cameroun ?

Les gens ne comprennent pas. Être membre d'un parti d'opposition, c'est pour tuer sa localité. Moi je suis un musulman. Quand Dieu vous donne un dirigeant, il faut le suivre. Et il faut se soumettre à la volonté de Dieu. Ce que je reproche ici Ngaoundéré, c'est que des gens sont derrière l'opposition qui ne va rien nous donner. Quand on compare Ngaoundéré à d'autres villes, il y a du regret; ce, parce que nous sommes dans l'opposition. Vous n'aimez pas le président de la République et vous voulez qu'il vous donne quelque chose. Que va-t-il vous donner? Ce n'est que la poussière que nous respirons qu'on peut mériter. ■

NGAOUNDÉRÉ-TOUBORO. Le drame s'est produit le 23 janvier dernier.

23 morts dans un accident de circulation

Par Francis Eboa

«Je ne sais pas ce qui s'est vraiment passé. J'étais dans le bus et je me rendais à Touboro avec mon mari et nos trois enfants. À un certain moment, j'ai été emportée par le sommeil. Lorsque je me suis réveillée, j'étais couchée ici à l'hôpital régional de Ngaoundéré. Je ne peux rien vous dire concernant cet accident». Ces propos sont ceux de madame Abiyatou Marthe, 23 ans, qui est l'une des deux survivantes de l'hécatombe survenue le 23 janvier dernier aux environs de 14 h sur l'axe Ngaoundéré-Touboro. Cette dernière ignore encore que son époux et ses trois enfants sont passés de vie à trépas lors de cet accident. Dans la chambre voisine, est également hospitalisée la jeune Souraya 18 ans, qui s'en est sortie avec plusieurs fractures, ne se souvenant pas aussi des circonstances de ce drame, car dit-elle, «je dormais». En réalité, les deux survivantes de cet accident qui a causé 23 morts le 23 janvier dernier, ont été sauvées par la qualité de la prise en charge du personnel médical de l'hôpital régional de Ngaoundéré. «Lorsqu'on nous a saisis pour nous signaler le cas de cet accident et que deux femmes blessées étaient en train d'être conduites dans notre hôpital, j'ai mobilisé un plateau technique pour les accueillir. Elles sont arrivées ici hier dans un état critique, et Dieu merci, ce matin, leurs vies ne sont plus en danger malgré les multiples fractures», rassure Dr Mohamadou Hassimi, directeur



L'épave.

de l'hôpital régional de Ngaoundéré.

En effet, l'accident de mercredi dernier s'est produit sur l'axe Ngaoundéré-Touboro plus précisément dans le village Docwa dans l'arrondissement de Ngan-Ha, située à 40 km de Ngaoundéré. Le bus Hiace appartenant à l'agence de voyage Touristique express, se rendait à Touboro. «Le bus partait à Touboro et lorsqu'il est arrivé ici, il est entré en collision avec un camion semi-remorque immatriculé 18 S 3694 D en provenance de Touboro, à vide. Nous avons cru au départ qu'il s'agissait d'un éclatement de pneus dudit camion, que non. Je pense qu'il s'agit d'un problème technique

et que le chauffeur a perdu le contrôle de sa voiture. C'est ainsi que le camion a dérapé et a pris le bus de plein fouet, et l'a d'ailleurs trainé sur au moins 30 mètres», relate un gendarme de retour du lieu du drame. Ainsi, tout décompte fait, le bilan fait état de 23 morts, dont 11 hommes, 07 femmes, 03 enfants et 02 nourrissons. Tous ces morts ont été conduits à l'hôpital régional de Ngaoundéré où se trouvait déjà Kildadi Taguiéké Boukar, gouverneur de la région de l'Adamaoua. «Nous avons enregistré un grave accident au lieu-dit Docwa. Il s'agit d'un camion tchadien qui a perdu son contrôle au niveau d'une pente assez raide et qui se trouve à un

virage vicieux. En perdant donc son contrôle, la semi-remorque a percuté de l'autre côté le car qui venait de Ngaoundéré appartenant à Touristique voyage. Au cours de cet accident, 23 personnes ont perdu leurs vies. Nous voulons tout de suite rassurer la famille que le Chef de l'Etat et son épouse leur adressent leurs condoléances les plus attristées et qu'ils se tiennent aux côtés des parents pour partager cette douleur», a lancé le N°1 de l'Adamaoua.

MORGUE

L'accident de mercredi dernier, qui a causé 23 décès sur l'axe Ngaoundéré-Touboro, vient soulever à nouveau le problème de la morgue de l'hôpital

régional de Ngaoundéré. Cette morgue construite il y a plus de 30 ans, n'a qu'une capacité de quatre corps selon les normes. «Ce que nous faisons, c'est que nous jonglons avec les volumes des corps. Il arrive qu'on mette parfois trois corps dans un casier pour maximiser le nombre de corps à conserver», confie le Dr Mohamadou Hassimi, directeur de l'hôpital régional de Ngaoundéré. Avec les 23 corps du 23 janvier dernier, la tâche n'aura pas été facile pour le Dr Mohamadou Hassimi et son équipe. «Il s'agissait d'abord de faire la toilette des corps avant la formalisation pour éviter leur décomposition. Vous savez, en situation de catastrophe, on fait avec les moyens que nous avons. C'est peut-être l'occasion de faire un plaidoyer pour l'agrandissement de cette morgue auprès de notre hiérarchie. Nous allons relancer le dossier et nous espérons que nous serons entendus et que bientôt, nous allons agrandir la morgue de l'hôpital régional de Ngaoundéré», espère Dr Mohamadou Hassimi, directeur de l'hôpital régional de Ngaoundéré. Il faut préciser que l'ancien ministre de la Santé publique, André Mama Fouda, avait fait des promesses dans ce sens lors de ses multiples visites d'évaluation des chantiers de construction d'infrastructures sanitaires à Ngaoundéré. C'est peut-être avec le nouveau ministre Malachie Manaouda que Ngaoundéré pourra être dotée d'une morgue digne de ce nom, de plus grande capacité. ■

EXTRÊME-NORD. Ces dons permettront d'améliorer l'offre de santé.

Du matériel médical offert par la Croix-Rouge



Remise des dons de la Croix Rouge à la délégation de la santé publique de l'Extrême-Nord.

Par A. H.

Rien ne sera plus comme avant dans les districts de santé de Hina, Roua, Gazawa et Kousseri. Ces formations sani-

taires autrefois confrontées pour la plupart à des problèmes d'énergie électrique, de conservation des vaccins, de gestion des données, etc., sont à la page. La Croix-Rouge française et son

homologue camerounaise ont remis ce mardi, 22 janvier du matériel médical et informatique. Le don est constitué de frigos solaires, de kits d'éclairage solaire, de tables d'exa-

men, des matelas, des ordinateurs, des imprimantes, etc, à une valeur de 76 millions de Cfa.

Pour le représentant local de la Croix-Rouge camerounaise, Guillaume Coulibaly, ces dons viennent renforcer les efforts des pouvoirs publics dans l'amélioration de l'offre de santé aux populations. Ce, dans un contexte de flux migratoire, à l'origine de nombreux défis humanitaires. «Aujourd'hui, il est plus que jamais nécessaire que dans le cadre de l'amélioration de la résilience de nos populations, qu'un accent soit mis sur le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de santé de l'état.» a-t-il indiqué.

La déléguée régionale de la santé publique pour l'Extrême-Nord, Dr Fanne Mahamat épouse Ousman, exprimant sa gratitude, a rappelé que cette donation permettra d'améliorer non seulement les plateaux techniques mais répondre aux attentes des

populations. «Les neuf frigos solaires et les éclairages solaires vont contribuer non seulement à l'amélioration de la qualité vaccinale, mais à assurer le fonctionnement des formations sanitaires la nuit pour les accouchements et les consultations» Abondant dans le même sens, l'inspecteur régional des services, Titus Manga qui représentait le gouverneur de l'Extrême-Nord dira tous les biens qu'il pense du partenariat entre la croix rouge et les pouvoirs publics. Il a par ailleurs engagé les autorités sanitaires régionales et celles des districts de santé bénéficiaires d'assurer le suivi des équipements reçus et de les entretenir en bons pères de famille.

Messages visiblement reçus des destinataires. Le Dr Abel Chapi, du district de santé de Roua, ne tarit pas d'éloges à l'endroit de la Croix-Rouge, qui vient par ce geste de révolutionner la pratique médicale dans ces formations sanitaires en lavées de son aire de santé. ■

MALIKA. Ils permettront de booster les résultats des apprenants.

Le Bir offre des dons à l'école publique

Par **Abdoukarim Hamadou**

C'est la gorge nouée d'émotions que Daniel Tchetchedekoua, président de l'association des parents d'élèves et d'enseignants de l'école publique de Malika, dans l'arrondissement de Mora a exprimé sa gratitude vis-à-vis du Bataillon d'intervention rapide. lequel a en effet remis ce jeudi, 17 janvier un don constitué de 200 tables bancs, 10 bureaux d'enseignants, 10 tableaux mobiles, des matériels didactiques et une importante quantité des vivres. L'émotion qui se lisait sur les visages aussi bien des populations que des élèves était bien compréhensible : les quelque 1000 élèves de cet établissement créchaient entre morceaux de pierres, troncs d'arbres ou assis à même le sol pour suivre les cours. Une situation difficile des apprenants qui a amené le directeur de cette école, Gavaka Paguele de saisir par correspondance le Bir. La localité de Malika, située



Remise symbolique des dons.

à une vingtaine de kilomètres de Mora dans le Mayo Sava était

Ces dons à en croire le colonel Douraï, commandant de l'opération Alpha s'inscrit dans le cadre des actions civilo-militaires qu'organise

l'armée au profit des populations pour renforcer le lien armée-nation.

Les parents d'élèves, principaux bénéficiaires de cette manne ne tarissent pas d'éloges à l'endroit du donateur. Car, le don ainsi reçu

contribuera à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves qui, par le passé, prenaient cours assis à même le sol, sous les morceaux de pierres et des troncs d'arbres. Et c'est tant mieux pour l'amélioration des résultats

scolaires et surtout de susciter l'engouement des autres apprenants encore déscolarisés. Tout en remerciant le Bir pour ce geste salutaire, les parents ainsi que les élèves estiment qu'il contribuera non seulement à booster la performance des apprenants, mais aussi et surtout à susciter leur engouement pour aller à l'école.

Poursuivant dans la même logique, le sous-préfet de Mora, Ouhe Kolandi, et le délégué régional de l'éducation de base pour l'Extrême-Nord, Aminou Sanda Zoua, ont exhorté les parents à envoyer leurs enfants à l'école et surtout les filles. L'autorité administrative a surtout mis l'accent sur la scolarisation de la jeune fille qui reste faible dans cette partie du pays et la délivrance des actes de naissance aux enfants. Bon à savoir, près de 4000 enfants sont sans actes de naissance à l'Extrême-Nord, donc ne pouvant plus se présenter au concours d'entrée en 6ème et du Certificat d'études primaires et élémentaires. ■

RÉACTIONS

Colonel Douraï, commandant de l'opération Alpha.

«**Nous sommes tenus de faire dans le social**»



Les dons que nous venons de remettre à l'école publique de Malika s'inscrivent en droite ligne des activités civilo-militaires qu'on appelle encore les opérations militaires d'influence que nous avons l'habitude d'organiser. Comme vous pouvez le constater, la guerre ne se gagne pas seulement sur le plan militaire, aujourd'hui que nous sommes en train de pas-

ser à la phase de la stabilisation nous estimons qu'il était nécessaire de toucher le centre de gravité, c'est-à-dire les populations. Nous sommes tenus de faire dans le social. C'est dans ce cadre que le général de brigade, conseiller technique à la présidence (René Claude Meka, Ndlr) en charge de la formation de l'élite, a bien voulu à travers nous remettre ce don à l'école publique de Malika à la suite d'une correspondance qu'ils ont adressée à la hiérarchie. ■

Aminou Sanda Zoua, délégué régional de l'éducation de base pour l'Extrême-Nord.

«**Nous saluons ce geste du Bir**»

Depuis l'accalmie observée en 2016, les écoles rouvrent progressivement. De 147 écoles fermées en janvier 2014, nous sommes aujourd'hui à seulement 69 écoles fermées dans les départements du Mayo-Tsanaga, Logone et Chari et Mayo Sava, touchés par l'insécurité. Il faut relever que la situation s'améliore. À la rentrée scolaire 2018-2019, nous avons rouvert 23 écoles et les effectifs sont très satisfaisants. Nous

avons des écoles qui ont des effectifs de plus de 400 élèves. Il faut dire tout de même que cela doit se faire progressivement, parce que la psychose persiste, mais qui se dissipe. Le déficit en enseignants est important à l'Extrême-Nord comme ailleurs, heureusement que les parents à travers leurs associations au sein des établissements font beaucoup pour résorber ce fossé et améliorer la qualité de l'encadrement des élèves. ■



Gavaka Paguele, directeur école publique Malika groupe 2.

«**Les élèves démissionnaires ont repris avec ces dons**»



Voyant les difficiles conditions d'apprentissage de nos élèves qui s'assoient à même le sol, sous les morceaux de pierres ou même sous les troncs d'arbres, je me suis dit est-ce qu'il ne fallait pas saisir le bataillon d'intervention rapide. D'autant plus que je les vois très souvent à la télévision procéder à des dons aux écoles. C'est ainsi que j'ai écrit une lettre qui a été transmise à bon port, et c'est ce résultat que nous célébrons aujourd'hui. Beaucoup d'élèves n'en croient pas leurs yeux, et c'est tant

mieux pour l'amélioration des conditions d'apprentissage et partant pour leur performance. Les enseignants ne sont pas en reste, car avant on ne pouvait pas s'asseoir ni où déposer nos effets. Aujourd'hui, les enseignants eux-mêmes ont des bureaux en bonne et due forme dans les salles de classes. Depuis que la nouvelle des tables bancs est annoncée, beaucoup d'élèves qui avaient abandonné par le passé ont repris le chemin des classes. On dénombre une quarantaine aujourd'hui. ■

MCCANN



PCCG
"CHARGEMENT DES CAMIONS-CITERNES"

EXPORTATION



CONNECTING VISIONS WITH THE FUELING NEEDED

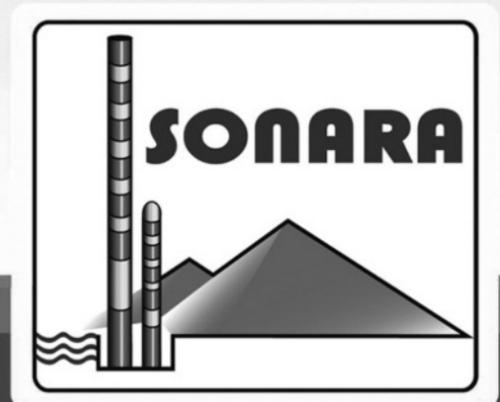
RAFFINAGE



**PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT**



Société Nationale de Raffinage
Raffinage de pétrole brut en produits finis
The National Refining Company LTD
Refining crude oil into finished petroleum products



Tél : (237) 233 33 22 38 / 233 33 22 39 - Fax : (237) 233 33 21 38

Fueling ambitions

TÉLÉCOMS. En bisbilles avec le Vietnamien Viettel, l'actionnaire camerounais a signé une convention à cet effet en décembre 2018.

L'Israélien Gilat Telecom devient partenaire technique de Nexttel

Par Yvonne Salamatou

Le 18 décembre 2018, apprend-on de sources internes à Nexttel, le 3ème opérateur de mobile au Cameroun a signé une convention d'assistance technique avec la société israélienne Gilat Telecom, anciennement connue sous l'appellation de Gilat Satcom. La convention signée du côté de Nexttel par Baba Amadou Danpullo, président du Conseil d'administration (PCA) et actionnaire à 30% de Nexttel, a été aussitôt suivie de la mise à disposition d'une équipe de six experts israéliens, qui a lancé un audit du réseau du tout premier opérateur de mobile à avoir obtenu une licence 3G au Cameroun.

Grâce à cette nouvelle convention, Nexttel étend ainsi le champ de sa collaboration avec l'opérateur israélien, après une première convention signée en août 2018, laquelle était relative



Signature de la convention Gilat-Nexttel.

au déploiement du réseau 4G de l'opérateur camerounais. Nexttel «utilisera le réseau de fibre optique de Gilat Telecom au

Cameroun et en Afrique, pour fournir à ses clients un service haut débit rapide et fiable», avait alors révélé l'opérateur israélien

dans un communiqué officiel.

La convention d'assistance technique avec l'Israélien Gilat Telecom, apprend-on, vise surtout à contourner les difficultés de collaboration avec le groupe Vietnamien Viettel Global, actionnaire à 70% de Nexttel, avec lequel l'actionnaire camerounais est en bisbilles depuis plusieurs mois. «Suite au conflit avec son partenaire technique et financier, Viettel Global, le PCA, qui est l'interlocuteur du gouvernement, a pris les dispositions en vue de respecter le cahier de charges imposé par le gouvernement au moment de l'attribution de la licence. Tout ceci sans préjudice des droits de ses partenaires vietnamiens», explique un cadre de Nexttel, qui poursuit : «désormais, Nexttel a pour partenaire technique les Israéliens de Gilat Telecom, qui sont déjà à l'œuvre».

Entreprise la plus performante du groupe vietnamien Viettel Global en Afrique, d'après les résultats financiers du premier semestre 2016, Nexttel est depuis plusieurs mois empêtré dans une bataille des actionnaires, chacune des parties voulant désormais prendre le contrôle total de l'entreprise, en remboursant à l'autre partenaire l'ensemble de ses investissements. Ce conflit n'est pas sans incidences sur le fonctionnement quotidien et surtout les performances de cette entreprise, qui avait pourtant pris un bon départ sur le marché très concurrentiel des télécoms au Cameroun, notamment grâce à la qualité de son service internet (premier opérateur 3G) et sa stratégie de pénétration du marché par la couverture des zones rurales, un peu délaissées par les concurrents, pour des raisons de rentabilité (80% du marché se trouve dans les villes de Douala et de Yaoundé). ■

DÉVELOPPEMENT. C'est en vue de passer à la prochaine étape, qui couvre la période 2020 -2027.

Le Minepat passe en revue les politiques menées de 2010 à 2018



Le panel au cours de la cérémonie.

Par Florette Manedong

Le Cameroun prévoit d'accéder au statut des pays à revenus intermédiaires de la tranche supérieure à partir du 1er janvier 2020. Mais, avant, il a fallu «mesurer le chemin parcouru depuis 2010, afin de nous assurer que le nouvel instrument en chantier devra tenir compte et chercher à consolider les acquis de ces 09 ans. Et bien entendu, corriger les manquements, là où nous n'avons pas eu de bonnes performances», a précisé le ministre délégué auprès du ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (Minepat), en charge de la planification, Paul Tassong.

C'était au cours de l'atelier qu'il a présidé mercredi 23 janvier dernier à l'hôtel Mont Fébé de Yaoundé. Un atelier portant sur la finalisation du rapport de revue des politiques de développement menées entre 2010 et 2018 au Cameroun. Cet atelier qui s'est achevé hier a regroupé plusieurs acteurs des administrations secto-

rielles, du privé et de la société civile. Cette rencontre s'est inscrite dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie nationale post Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (Dsce), qui s'achève le 31 décembre 2019. Ledit atelier avait pour objectif d'examiner, d'enrichir et de finaliser le rapport de revue des politiques de développement, d'une part, et de proposer des orientations nouvelles, d'autre part.

Ainsi, après avoir procédé à une revue globale en termes de pertinence et de cohérence des politiques de développement ; analysé l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des politiques menées ; mesuré de manière quantitative le niveau de résultats atteints et défini des perspectives pour l'opérationnalisation de la deuxième phase de la vision 2035, et au regard des difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre du Dsce ; il a été constaté que «le souhait était d'atteindre une croissance moyenne de 5,5%, sur la période

de planification. A ce jour, nous n'avons pas atteint de façon totalement satisfaisante ce taux de croissance. Le taux de croissance moyen à nos jours tourne autour de 4,5%. Nous sommes en retard de 1,5% de croissance par rapport aux projections du Dsce», a déploré Paul Tassong.

Ceci est dû, à en croire le ministre délégué, aux nombreuses difficultés auxquelles ont fait face le Cameroun au cours de cette période : «un choc exogène, à savoir la chute de notre première

matière d'exportation qui est le pétrole. En deuxième lieu, le choc sécuritaire, qui a un impact assez considérable sur les finances publiques, que ce soit en recettes qu'en dépenses. Tous ces deux chocs, combinés avec d'autres dépenses, n'ont pas permis à ce que l'économie puisse rester sur les trajectoires du Dsce, tel qu'initialement prévu. L'économie est restée malgré tout résiliente», a-t-il clarifié. Pourtant, a-t-il conclu, «il faut s'interroger, car ces taux de croissance devraient un peu

plus se traduire dans la qualité de vie des Camerounais. Est-ce que cette croissance a permis de faire reculer la pauvreté ? Et là nous restons un peu sur une note d'insatisfaction, parce que nous n'avons pas pu le vérifier. Entre 2010 et 2018, la pauvreté au Cameroun a reculé de moins de 3%, alors que les projections étaient pour 10% au moins». Toute chose qui devrait être prise en compte dans le processus d'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement. ■

PMUC. Dévoilée le 23 janvier 2019 à Douala, la nouvelle formule est effective depuis le 20 janvier dernier.

1,3 milliard FCFA à la portée des parieurs chaque dimanche

Par Alkali

Les parieurs du Pari mutuel urbain camerounais (Pmuc) ont à leur portée une nouvelle opportunité, qui leur permettra de se faire plus de gains. «Le Cameroun va s'associer à 32 autres pays pour proposer à leur parieurs une masse commune, qui va permettre d'avoir des gains beaucoup plus importants. Cela permet d'atteindre les montants qu'on n'a jamais atteint au Cameroun», explique Koffi Holonou, directeur marketing et communication du Pmuc.

Concrètement, à travers le nouveau «Quinté+», les parieurs camerounais pourront empocher jusqu'à 1,3 milliard de francs Cfa, lors des courses du dimanche ; ceci grâce à une mutualisation des gains avec 32 autres pays de la planète, a-t-on appris au cours d'une conférence de presse organisée à Douala, le 23 janvier 2019.

Selon Yves Vatelot, président de PMU Partenaire, au



Cameroun, la mise de base pour ce jeu est de 500 francs Cfa, mais pour espérer gagner la cagnotte de 1,3 milliard de francs Cfa, le parieur doit jouer trois fois la mise de base, soit 1500 francs Cfa. «Il faut ajouter la masse des enjeux d'abord, plus la tirelire de 325 millions de francs Cfa.

Concrètement, cela veut dire que si le parieur a joué 1500, et s'il est le seul gagnant, il touche 325 millions de francs Cfa. Mais, si c'est le dimanche, il touchera à lui seul 1,3 milliard de francs Cfa plus la masse des enjeux», détaille Paul Louis Tasso, le Dg du Pmuc. ■



C.C.I.L.E

CAMPAGNE CITOYENNE D'INSCRIPTION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

**LA CARTE D'ÉLECTEUR,
UN TRÉSOR CITOYEN**

Inscris-toi très vite !

iboga

AFFAIRE MINISTÈRE PUBLIC/VAMOULKÉ. On en est au 16ème renvoi pour ce procès ouvert depuis fin 2017.

Le procès recommence à piétiner

Par Florette Manedong

Alors que tous les regards et toutes les attentions étaient tournées vers le parquet à l'audience du 22 janvier dernier, l'on n'a pas tant que ça été surpris. C'est qu'il était attendu pour cette audience les réquisitions intermédiaires du ministère public. Le procureur général était attendu, pour se prononcer sur la suite à donner au procès. Lesdites réquisitions devaient déterminer s'il y a matière à continuer les poursuites contre les accusés, ou non. C'était donc une phase très importante, et très attendue du procès. Pour preuve, la salle d'audience était comble ce 22 janvier dernier au tribunal criminel spécial (TCS).

Seulement, grande a été la déception de tout ce monde qui a été obligé de retourner à leurs

activités après seulement 10 minutes à peine après l'ouverture de l'audience. C'est que, le ministère public a demandé un énième renvoi pour préparer et présenter ses réquisitions intermédiaires. Ce qui a semblé quand même curieux pour la défense qui a estimé qu'on est déjà là dans une manœuvre dilatoire. Au cours de l'audience du 04 décembre 2018 déjà, c'est le parquet qui demandait un renvoi pour préparer justement lesdites réquisitions intermédiaires.

Au cours de cette audience précisément, le tribunal a annoncé le rejet de la majorité des preuves introduites par l'accusation. Des 3 pièces (le rapport de la mission de vérification effectuée à la Crtv par le contrôle supérieur de l'État (Consupé) entre 2004 et 2005, et portant sur la gestion financière de l'en-

treprise publique courant cette période, le procès-verbal d'une enquête faite par la Direction de la police judiciaire (Drpj), suite au rapport du Consupé et la convention entre la Crtv et la direction des impôts) sur lesquelles s'appuyait le parquet pour soutenir son accusation, seule une pièce a été retenue. Le procès-verbal d'enquête faite par la Drpj, et la convention entre la Crtv et la direction des impôts ont été rejetés après étude par le tribunal. Celui-ci avait donc certainement pris en considération l'argument de la défense qui disait que, lesdites pièces ne remplissaient pas les conditions de forme prévues par le code de procédure pénale, parce que fournies sous forme de copies non certifiées. Désormais à la déroute parce qu'ayant été lâchées même par ses témoins, l'accusation



Amadou Vamoulke.

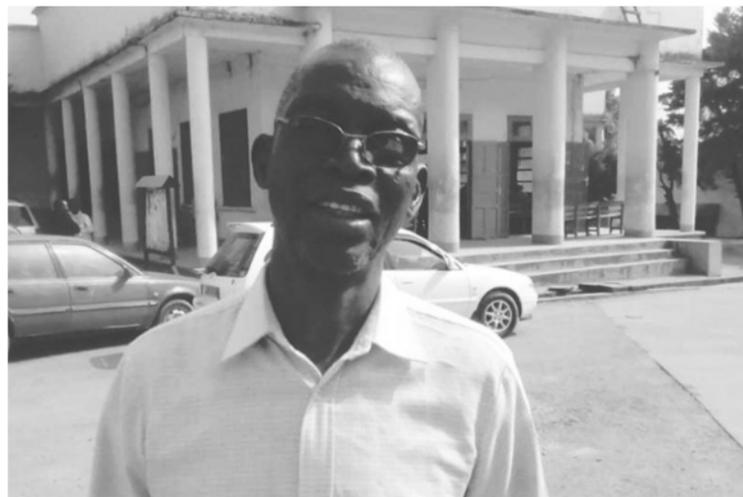
avait demandé un renvoi pour présenter ses réquisitions intermédiaires.

A en croire l'issue de cette audience du 22 janvier 2019, il faut croire que ce mois et

quelques semaines n'a pas suffi au ministère public pour préparer ses réquisitions. Il a sollicité encore un peu de temps. C'est à cet effet que l'audience a été renvoyée au 1er mars 2019. ■

BOUBA AGOULA. Ce fils de Tokombéré joue le rôle d'interprète lors des procès au palais de justice de Ngaoundéré.

«Ancien», une mémoire vivante des audiences depuis 28 ans



Par Bertrand Ayissi

Une scène d'interruption d'audience au tribunal de première instance le 14 janvier dernier, a rappelé le rôle l'interprète. «Ancien», de son vrai nom Boubou Agoula, a disparu quelques minutes, au point de ne laisser d'autre choix au juge que d'attendre. «Ancien, c'est le nom qu'on m'a donné au tribunal de Ngaoundéré parce que j'y ai déjà passé beaucoup de temps. Je suis là depuis longtemps, entre 26 et 27 ans. Je suis venu comme secrétaire particulier du procureur. A la longue, je suis devenu interprète parce que celui qui faisait ce travail était d'abord tombé malade, puis est décédé. Mais au moment où il était en fonction, je lui prêtais parfois main forte et il touchait normalement son salaire. Moi je gagnais de l'argent dans les émoluments, après trois mois. Avant de mourir, c'est lui-même qui a dit au procureur que je pouvais très bien faire ce travail. On a donc pu remarquer que je parlais plusieurs langues. Je parle clairement 18 dialectes de l'Adamaoua à l'Extrême-Nord», confie-t-il.

C'est qu'à Ngaoundéré particulièrement, l'immense majorité

des prévenus et autres justiciables ne s'exprime en Français ou en Anglais. Seules les langues locales prévalent et «Ancien» doit faire passer le message à la cour. Il n'a jamais prédit ce destin d'interprète. «J'ai arrêté mes études au secondaire et j'ai été recruté comme maître à Koza, dans le village Gadoua, région de l'Extrême-Nord. J'ai été adjoint au directeur de cette école. J'ai enseigné pendant sept et un aîné a décidé de m'amener pour travailler à la Caisse nationale de prévoyance sociale. C'est comme ça que j'ai abandonné le service de l'Etat et je suis venu ici à Ngaoundéré en 1987. Mais cet aîné-là m'a également abandonné ici».

Né en 1965, le fils de Tokombéré se jette à l'eau. En 1989, il est recruté comme secrétaire particulier du procureur de la République. «Au temps où j'arrive au tribunal de Ngaoundéré, il manquait des gens pour interpréter. Et quand je suis devenu interprète, j'ai finalement prêté serment en 2004. J'ai donc eu mon papier pour me rendre aux Finances. Donc, pour chaque prestation, un ou deux mois après, je dépose mon état, le procureur l'examine

et remet au président du tribunal qui signe. Aux Finances, on contrôle et on m'appelle pour aller prendre mon argent». Il a pu faire des réalisations, grâce à ce salaire. «Je suis venu à Ngaoundéré seul, avec ma femme. Maintenant, j'ai sept enfants dont certains à l'université, d'autres qui travaillent déjà et les plus petits préparent le baccalauréat cette année».

REVERS

Par sa maîtrise des langues locales, notamment le mada, le mandara, le zoulgo, le zeimé et le fulfuldé naturellement, «Ancien» est aujourd'hui une pièce essentielle des audiences, à en croire de nombreux témoignages. Pourtant, tout ne se passe sans obstacles. «Les difficultés ne manquent jamais. Si un avocat veut que tu sois de son côté, il peut déclarer que tu as mal interprété les propos de son client. Pourtant, quand on prête ser-

ment, on jure de dire exactement ce que le justiciable a dit dans sa langue. Mais parfois, vous êtes face à une personne qui ne prononce pas bien les mots. Vous n'écoutez que le son. Parfois, il est difficile que vous vous compreniez. Par exemple, pour savoir si un prévenu plaide coupable ou non coupable, il faut juste lui demander s'il reconnaît avoir commis un acte ou non. A défaut, certains ne comprennent rien de tout ce qui se dit et se passe au tribunal. Souvent, il y a des prévenus qui m'en veulent ; mais il faut seulement supporter. Souvent même, le magistrat qui ne comprend même pas la langue du prévenu peut estimer que vous avez mal interprété parce que l'avocat et l'assistance (famille du prévenu généralement) grommèlent en salle d'audience. Et c'est souvent pour aider le prévenu qui est dans le box, qui reconnaît avoir fait ce qu'on lui reproche».

Au-delà de tout, la satisfaction reste le fidèle compagnon d'Ancien dans son boulot. «Chacun veut tirer la couverture de son côté au tribunal, mais je suis content du travail que je fais. Car il y a des justiciables de mauvaise foi qui veulent se tirer d'affaire après avoir causé préjudice. Et c'est seul l'interprète qui peut le comprendre. On doit toujours dire la vérité. Je vais vous surprendre en disant que tous ces gens qui sont en prison sont de mon côté ; chacun veut que je vienne interpréter quand il est à la barre. Ce, parce que des fois, il n'arrive pas à bien formuler sa pensée. Parfois, des gens viennent mes saluer en disant que je les ai aidés». En dehors des tribunaux de première et grande instance de Ngaoundéré, Boubou Agoula offre aussi ses services au tribunal militaire. Il aura tout eu en faisant passer le message des prévenus depuis plus d'un demi-siècle à Ngaoundéré. ■

AFFAIRE MINISTÈRE PUBLIC/HARISSOU-SIDDIKI.

Vers la fin du procès en appel

Par Florette Manedong

Pour ce procès qui avançait pourtant à pas de tortue, on est plutôt proche de la fin, à en croire les récents déroulements. Le 17 janvier dernier était jour d'audience à la cour d'Appel du centre de Yaoundé. Au nombre des affaires au rôle, celle opposant le ministère public au notaire Abdoulaye Harissou et l'homme d'affaire et politicien Aboubakary Siddiki. Après que le notaire a déposé au cours de la précédente audience, place a été faite à l'homme d'affaire qui à cette audience déjà, trépignait d'impatience, et l'avait d'ail-

leurs clairement fait comprendre à la Cour, qui en était encore à l'audition de l'accusé Harissou.

C'était donc un grand jour pour Aboubakary Siddiki, le 17 janvier 2019. Seulement, l'audience prévue pour s'ouvrir dès 9h, n'a pu s'ouvrir que vers 15h, en raison de l'hommage au président de la Cour des comptes. Ainsi, dès l'ouverture à 15h, le responsable de parti politique a été appelé à la barre. D'abord l'examen in chief, au cours de laquelle son conseil a essayé de démontrer que ce pourquoi il était poursuivi ne tenait pas la route. A la

suite de son avocat, son coaccusé qui a dit ne pas le connaître et par conséquent, n'avait donc pas de question pour lui. S'en est suivi le contre-interrogatoire au cours de laquelle l'accusation n'a pas vraiment réussi à soutenir les 03 points retenus par le juge du tribunal militaire et qui le conduit à cette juridiction aujourd'hui.

Quoiqu'il en soit, après un peu plus de 4 heures d'horloge, les accusés avaient fini de présenter leurs défenses. L'audience a été suspendue pour être reprise le 21 février prochain, pour les réquisitions finales et les plaidoiries. ■

FOMBINA DERBY-PRIX DE L'AMITIÉ. Ces chevaux camerounais entrent en compétition ce week-end.

Les 06 arguments de victoire du Cameroun à Yola

Par Ebah Essongue
Shabba

Qui succèdera à Bargazal du Nord et Incha Allah? C'est la première réponse attendue pour l'année 2018 par les amateurs des sports équestres du Nigeria, du Tchad et du Cameroun. Ce week-end, le prix de l'amitié du Fombina Derby de Yola, le premier évènement équestre majeur de l'année pour les chevaux africains, s'annonce plus que jamais ouverte surtout avec l'arrivée du Tchad dans la compétition. Les Tchadiens redoutés en raison de leurs puissants chevaux ont rejoint le Cameroun mercredi dernier pour ensuite rallier la ville de Yola hier jeudi en compagnie des chevaux camerounais.

Pour cette 8e édition du Fombina derby prévu du 26 janvier au 3 février 2019, le Cameroun sera représenté par 27 chevaux au total. Six d'entre eux prendront part à la course de l'amitié dans les catégories de Soudanais et des étalons tandis que les 20 autres s'engageront dans les courses open. Pour la fédération camerounaise de sport équestre, l'objectif c'est avant tout de truster la première du podium lors du prix de l'amitié. Contraints de remplacer au pied levé Roummahna (décédé) et Big Ben (forfait), les responsables de la Fécase demeurent tout de même confiants. «Malgré les coups durs de dernières minutes, cette année



La course.

nous comptons réaliser des exploits meilleurs que par le passé», promet Oumarou Dewa, trésorier de la fédération et propriétaire de l'écurie Dewa Alkali. Et en bon optimiste, il rappelle que: «impossible n'est pas Camerounais!»

Pour ce qui est des six dragons des hippodromes qui défendent les couleurs du Cameroun, dans la catégorie des Soudanais nous avons Adamawa, CFA Bindjinil et Drapeau Cameroun. À propos d'Adamawa, du haut de ses 1m62 pour deux ans et demi d'âge, il fit sensation en s'imposant dans le championnat hippique camerounais dès son arrivée en fin de saison dernière à Garoua, après son rachat par les écuries Bello Bah. Puissant étalon possédant une pointe de vitesse exceptionnelle, Adamawa est endurant et s'est révélé au fil des courses, pro-

gressant à chaque sortie. Celui qu'on surnomme le «rouleau compresseur», tant il lamine ses adversaires, a un «moteur» de Ferrari selon certains experts. Quant à CFA Bidjannil, c'est un redoutable champion à Abéché au Tchad avant de rejoindre le centre équestre de l'Adamaoua en novembre dernier. Âgée de 04 ans, la domination de CFA Bidjannil lors des courses dans la catégorie des Soudanais à Ngaoundéré est totale. Doué et possédant un moteur exceptionnel, cette saison il a montré sa classe et dans cette compétition il pourra compter sur sa bravoure pour faire ce qu'il sait le mieux faire : gagner. Enfin, Drapeau Cameroun remplace le cheval Big Ben, forfait pour des raisons de santé. Âgé de 6 ans et pensionnaire de l'écurie Bello Bah, on aussi peut compter sur ce puissant cheval soudanais

pour réaliser l'histoire et voir flotter le drapeau camerounais dans la capitale de l'État de l'Adamawa lors de cette compétition.

Dans la catégorie des étalons, les représentants du Cameroun sont Metro, Aigle gris et Baby. S'agissant de Metro, c'est un puissant étalon de 5 ans, champion des hippodromes qui a fait ses preuves au Tchad avant de rejoindre la ville de Maroua où depuis un an il fait les beaux jours de l'écurie Alhadji Halilou et affirme sa suprématie lors des courses. Quant à Aigle Gris, de taille moyenne, mesurant 1 m 55, sa vitesse de base exceptionnelle et rarissime lui a permis à seulement 03 ans de s'affirmer comme un compétiteur redoutable. Son palmarès affiche déjà une participation au Fombina Derby en 2018. Il retrouvera donc cette année encore la piste de l'hippodrome de Yola où il tentera à nouveau de décrocher la première place lors de cette compétition. Enfin Baby, cette belle alezane de 1m60 et âgée de deux ans et demi n'est pas une enfant de chœur. C'est une redoutable jument puissante, possédant un finish remarquable et qui est même allée jusqu'à brûler la politesse en coiffant au poteau certains de ses aînés tels lors de la course de qualification à Garoua. Baby veut maintenant franchir un nouveau palier en gagnant le prix de l'amitié de Yola et lancer sa carrière internationale. ■

LIGUE DES CHAMPIONS. L'élimination de Coton sport fait des vagues

Par E. E. S.

Quelques jours seulement après son élimination en coupe de la CAF, les dirigeants de Coton sport semblent avoir identifié les raisons de leur échec en compétition africaine. Pour Sadou Fernand, il ne fait aucun doute que c'est «le mauvais recrutement effectué par l'ancienne commission de recrutement» qui est à l'origine de cet échec puisqu'il n'a pas «donné les résultats escomptés». C'est en tout cas ce que les responsables de club champion du Cameroun en titre semblent avoir tiré comme conclusion après avoir disant-ils, «fait une autopsie globale de l'équipe». Et comme il fallait s'y attendre, Sadou Fernand n'est pas passé par quatre chemins pour dissoudre l'ancienne commission de recrutement dirigée par le chargé de liaison et l'ex-responsable du centre de formation. A la suite de cette mesure, désormais les recrutements au sein du club sous la responsabilité d'une nouvelle commission supervisée par le président Sadou Fernand en personne. Par ailleurs, Coton sport qui semble ne pas encore avoir digéré son élimination par Asanté Kotoko du Ghana, a déposé un recours auprès de la CAF portant sur des irrégularités constatées sur le cas du joueur ghanéen Kwame Bonsou. En effet, lors du match aller à Yaoundé, le joueur portait le dossard 8 sur la feuille de match tandis que à Kumassi lors de la rencontre retour il avait le dossard 3. Toute chose qui est contraire au règlement de cette compétition qui précise en son article 6 alinéa 5 qu'un joueur ne peut avoir qu'un seul numéro de dossard durant toute la compétition. Il y aurait donc, selon les dirigeants de Coton sport, un cas de fraude avérée. «Soit le joueur usurpe une identité, soit il n'est pas titulaire d'une licence régulièrement établie par la CAF», explique Sadou Fernand dans la lettre adressée au secrétaire général de la CAF. La réaction de l'instance faitière du football africain reste attendue alors que Asante Kotoko se prépare à disputer son premier match de la phase de groupe le 03 février prochain contre Al Hilal. ■

RÉACTIONS

Aboubakar Moustapha, lamido de Demsa.
«Nous misons sur nos chevaux performants et endurants»

L'écurie royale du lamidat de Demsa est habituée de ce grand rendez-vous hippique international pour y avoir pris part à plusieurs reprises par le passé. Cette année nous avons donc anticipé en commençant très tôt avec la préparation de nos chevaux avant même d'avoir reçu l'invitation officielle. En plus de l'entraînement, nous avons aussi mis l'accent sur l'alimentation de nos chevaux. Vous savez, le cheval de course est un étalon que l'on choit et que l'on entraîne constamment. Comme une voiture de Formule 1, il faut qu'il soit dans les meilleures conditions possibles pour effectuer les meilleurs résultats. Et nos chevaux ont la particularité d'être endurants et performants. Pour cette 8 édition du Fombina Derby j'emmène trois chevaux à Yola et notre objec-



tif majeur est de défendre valablement les couleurs du Cameroun en remportant des victoires qui permettront au vert rouge jaune de flotter à Yola, le temps de la compétition. Il est évident que la compétition sera serrée avec une nouveauté, la participation effective du Tchad et du Burkina Faso, mais nous avons des arguments pour répondre vigoureusement. ■

Souaibou Bello Bah, propriétaire d'écurie.
«Nous sommes prêts»

Le Fombina Derby de Yola est une compétition internationale très récente, car avant cela en 2006, le Cameroun avait déjà organisé sa première édition de course hippique internationale avec comme invité le Nigeria. Les Nigériens ce sont dont inspiré de cette course internationale de Garoua pour créer le Fombina Derby en 2011, après l'accession au trône de Sa Majesté Mohammadu Barkindo. Et depuis 2011 les écuries Bello Bah prennent part au Fombina Derby de Yola. S'agissant de notre préparation, comme nous sommes en plein championnat les chevaux sont déjà en forme, mais maintenant il fallait juste des préparations un peu plus sérieuses pour la compétition. Il fallait d'abord se qualifier, ce que mes chevaux ont fait puisque j'ai pu qualifier deux chevaux dans la catégorie des Soudanais. La préparation s'est bien déroulée au niveau



du Cameroun, les chevaux sont déjà à Yola où nous procédons aux derniers réglages avant le début de la compétition. En plus des deux chevaux qualifiés pour le prix de l'amitié, je vais engager 06 autres chevaux pour les courses open. Nous n'avons pas peur des autres pays, car il faut savoir que le sport équestre a beaucoup évolué au Cameroun. En 2014, 2016 et en 2018 par exemple nous avons coiffé au poteau les chevaux nigériens dans cette même compétition. Nous sommes sereins et allons nous battre et gagner. ■